



VILLE D'AUBANGE

## Séance du Conseil Communal du lundi 03 février 2020

# AVIS

Le Conseil communal de la Ville d'Aubange se réunira en la salle du Conseil, le lundi 03 février 2020 à 19 heures 30'.

L'ordre du jour de la séance est fixé comme suit :

### SEANCE PUBLIQUE

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 16 décembre 2019.

### AFFAIRES GENERALES

- 2) Approbation du Règlement d'ordre intérieur du conseil communal.
- 3) Approbation de la convention pour un établissement de jeux de hasard de classe II- pour le CIRCUS BELGIUM sis avenue de l'Europe, 1 à ATHUS.
- 4) Désignation de trois commissaires qui composeront le Collège des commissaires aux comptes de la Régie Communale Autonome.
- 5) Désignation de Monsieur François KINARD en tant qu'administrateur au sein de l'Intercommunale IDELUX FINANCES.

### FINANCES

- 6) Décision d'adhésion à la convention-cadre passée entre la Ville d'AUBANGE et l'intercommunale SOFILUX définissant les modalités de financement des investissements de remplacement du parc d'éclairage communal pour les dix prochaines années et à la convention de prêt pour le financement de ces investissements au cours de l'exercice 2020.
- 7) Décision d'octroyer un subside de 100,00€ à l'Asbl Child Focus.
- 8) Décision d'octroyer un subside de 2.500,00€ à l'Harmonie d'HALANZY.
- 9) Décision d'octroyer un subside de 150,00€ à l'Unité Scoute 13è Luxembourg d'ATHUS.
- 10) Décision d'octroyer une subvention de 1.808,71€ pour l'année 2020 à l'Asbl l'Univers des Pompiers d'ATHUS.
- 11) Décision d'autoriser le remboursement de l'assurance pour l'année 2019 à l'Univers des Pompiers d'ATHUS pour un montant de 1.769,31€.
- 12) Décision de cotiser à hauteur de 300,00€ à Euregio pour l'année 2020.
- 13) Approbation des règlements-taxes révisés:
  - Secondes résidences ;
  - Immeubles inoccupés ;
  - Inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium.

➤ Suite aux remarques de l'autorité de Tutelle.

- 14) Approbation du règlement-redevance sur le placement des terrasses révisé.
  - Suite aux remarques de l'autorité de Tutelle.
- 15) Règlement modifiant divers règlements-taxe en vue de l'intégration de dispositions conformes au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020 en matière de frais de recouvrement amiable.
- 16) Décision d'approbation de l'extension jusqu'en 2045 de l'affiliation de la Ville d'AUBANGE à l'intercommunale ORES Assets.
- 17) Approbation de la modification du règlement-redevance sur la délivrance de documents administratifs pour les exercices 2020 à 2025 : 3 euros.

### MARCHES PUBLICS – PATRIMOINE

- 18) Décision de principe de la vente de véhicules abandonnés entreposés administrativement dans la fourrière de la Zone de Police.
- 19) Approbation du plan de division parcellaire et du bail emphytéotique entre la Ville d'AUBANGE et la Régie Communale Autonome.
- 20) Approbation du cahier spécial des charges et des conditions pour le marché "Entretien extraordinaire de la voirie 2020".
- 21) Approbation de la cession du marché de services "Auteur de projet pour la rénovation du complexe sportif du Joli-Bois à ATHUS dans le cadre du plan piscines 2014-2020" réalisé par la Ville d'AUBANGE, à la Régie Communale Autonome de la Ville d'AUBANGE.
- 22) Approbation de la convention entre la Commune d'AUBANGE et l'ASBL Fédération Halieutique et Piscicole du Sous-Bassin Semois-Chiers pour la mise à disposition à titre précaire de l'étang et du bâtiment sis rue Floréal, 70 à ATHUS à la société de pêche d'AUBANGE La Fario ;

### CPAS

- 23) Décision de nomination de Madame Lisiane MARMOY au poste de conseiller CPAS, en remplacement de Monsieur Marc AREND.

### RENOVATION URBAINE

- 24) Décision de principe de procéder à l'acquisition des immeubles situés 167, 169 et 173 rue de Rodange à 6791 ATHUS et à la terre attenante cadastrée B 2640 F3 (lieu-dit Hinter Lang), dans le cadre de la mise en œuvre de la fiche 1 de la rénovation urbaine.
  - Propriétés de Monsieur SALMAGGI

### COMMUNICATIONS

- 25) Approbation du budget 2020 de l'Eglise Protestante Evangélique d'Arlon par le Conseil communal d'Arlon (avec une intervention communale ordinaire de la Ville d'Aubange de 748,56 €).

Le Directeur général f.f.,

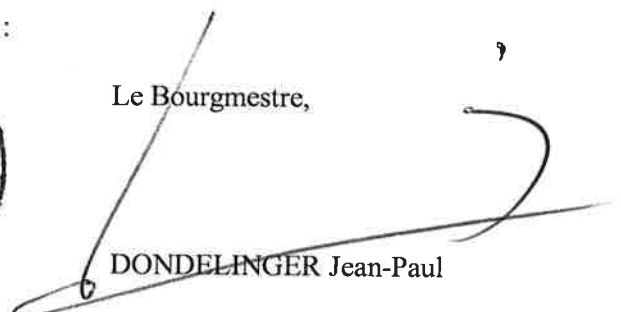


TOMAELLO Hillary

Par le Collège :



Le Bourgmestre,



DONDELINGER Jean-Paul